

Zeitschrift: Journal : le magazine de Parkinson Suisse
Herausgeber: Parkinson Suisse
Band: - (2022)
Heft: 3

Rubrik: Consultation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des rêves particulièrement animés

Nos conseils pour communiquer avec les médecins en cas de troubles du sommeil.

Mouvements pendant le sommeil

Mon mari (67 ans) est parkinsonien depuis plusieurs années. Ces derniers temps, il tape parfois autour de lui pendant son sommeil et il est déjà arrivé qu'il me blesse. Le matin, il ne se souvient de rien. Le sommeil nocturne agité est-il caractéristique de la maladie de Parkinson ? Que dois-je faire ?

Votre description correspond à ce que les neurologues qualifient de « trouble du comportement en sommeil paradoxal ». En temps normal, les muscles sont totalement détendus pendant le sommeil paradoxal, ou sommeil à mouvements oculaires rapides (MOR). Il est donc impossible que l'expérience du rêve ait une manifestation corporelle. Chez les parkinsoniennes et parkinsoniens, cette décontraction musculaire semble ne plus fonctionner. Les rêves étant vécus physiquement, la personne qui dort dans le même lit risque d'être blessée. Le matin, la dormeuse ou le dormeur agité(e) n'a aucun souvenir des événements, tout se passe pendant son sommeil. Ce trouble peut se manifester de nombreuses années avant le diagnostic de Parkinson ou se développer au fil du temps.

Discutez de la situation avec votre neurologue, qui tâchera d'améliorer le sommeil nocturne de votre époux – et par conséquent, le vôtre. Certains couples prennent la décision de faire chambre séparée.



Elisabeth Ostler

Infirmière diplômée ES et spécialiste du Parkinson. Responsable du service « Soins et formation continue » de Parkinson Suisse.

Échange avec les médecins

L'état de santé de ma mère s'est progressivement dégradé depuis qu'elle a reçu le diagnostic de Parkinson il y a cinq ans. Dans la mesure du possible, j'assiste à ses visites médicales. Elle prend beaucoup de médicaments différents et il devient de plus en plus difficile de s'y retrouver. Je note tout et j'imprime systématiquement une liste. On entend souvent dire que le traitement du Parkinson demande une collaboration étroite entre patient(e) et médecin(s). Qu'est-ce que cela signifie ?

Au bout de quelques années, l'évolution de la maladie de Parkinson devient souvent une gageure, même pour les spécialistes. L'échange d'informations entre les neurologues et les patient(e)s est essentiel. La fréquence des consultations importe moins que leur qualité. Il est indispensable que la personne concernée rende compte à la ou au neurologue de l'effet de la médication prescrite, des améliorations comme des aggravations. Cette démarche a pour objectif d'offrir aux professionnel(le)s de la santé la meilleure base possible pour leurs futures prescriptions. Le cas échéant, le traitement peut aussi être adapté. La carte « perception symptomatique » (où peuvent être saisis les symptômes non moteurs) et le journal Parkinson (permettant de consigner la prise de médicaments et la mobilité) sont des instruments utiles pour la communication avec la ou le neurologue. Ils sont disponibles gratuitement auprès de Parkinson Suisse.

Vous trouverez d'autres questions et réponses sur www.parkinson.ch/fr

Des questions sur le Parkinson?
Écrivez à: presse@parkinson.ch